



2 septembre 2014

## Appel à tous - Mandat de syndic à combler



Un poste de syndic est à combler lors de la prochaine assemblée générale annuelle débutant le 14 octobre. Tout membre n'ayant aucune fonction syndicale peut se présenter.

Le mandat, de 3 ans, comprend la vérification des livres, des comptes et du respect des règles au nom des membres. Un rapport annuel doit d'ailleurs être soumis au Comité exécutif, à l'assemblée générale annuelle, c'est-à-dire aux membres, puis au Syndicat canadien de la fonction publique. Le poste n'exige aucun pré-requis.

### Ça vous intéresse

Déposez votre candidature avant le 22 septembre. Pour ce faire, vous devez envoyer par courriel à la secrétaire générale ([secgen@ssphq.org](mailto:secgen@ssphq.org)) votre nom, ainsi qu'un très court texte pour vous présenter et signifier votre intérêt.

Si plus d'un membre se présente pour le poste de syndic, il y aura élection lors de l'assemblée générale annuelle et votre courte présentation sera diffusée pour permettre aux membres de faire leur choix.